

COMPTE RENDU DU 30 JANVIER 2017

L'an deux mille dix-sept, le trente du mois de janvier, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de La Châtaigneraie, sur convocation en date du 25 janvier 2017, s'est rassemblé en lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Nicolas MAUPETIT, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Nicolas MAUPETIT, Marie-Jeanne BENOIT, Patrick PARANTHOËN, Sylvie JOURDAIN, Jean-Pierre TRICOIRE, Michel PETIT, Joël BONNAUD, Patrick DOUILLARD, Claude MORIN, Catherine ARNAUDEAU, Laure BLUTEAU, Manuella ROUET, Céline BELLEAU, Claude ALBERT, Patrick DESLANDES, Hélène TURCAUD, Priscilla CHEVRIER, Michel BIRONNEAU.

SECRÉTAIRE : Michel BIRONNEAU

ABSENTS EXCUSÉS : Joseph BONNEAU, Chrystèle LEBRUN, Valérie ARTAUD, Stéphanie ROUSSEAU.

ABSENT : Vital LEMASSON

Joseph BONNEAU ayant donné pouvoir à Joël BONNAUD.

Chrystèle LEBRUN ayant donné pouvoir à Nicolas MAUPETIT.

Valérie ARTAUD ayant donné pouvoir à Jean-Pierre TRICOIRE.

Stéphanie ROUSSEAU ayant donné pouvoir à Patrick PARANTHOËN.

A- FINANCES

1. Mise en accessibilité ERP : Subvention DETR 2017

Le conseil à l'unanimité,

ACCEPTE le projet de travaux de mise aux normes accessibilité des bâtiments communaux.

ARRETE le plan de financement.

SOLLICITE auprès de l'Etat, l'attribution de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux au taux maximal pour les travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux.

AUTORISE le Maire à signer tout document se rapportant à cette délibération.

2. Eglise

- **Subvention Région**

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le projet de restauration de l'église Saint Jean-Baptiste.
- **ARRETE** le plan de financement.
- **SOLLICITE** auprès du Conseil Régional une aide financière pour les travaux de restauration de l'église Saint Jean-Baptiste
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document se rapportant à cette délibération.

- **Enveloppe parlementaire**

Le conseil à l'unanimité,

ACCEPTE le projet de restauration de l'église Saint Jean-Baptiste.

ARRETE le plan de financement.

SOLLICITE auprès du ministère de l'intérieur une aide financière pour les travaux de restauration de l'église Saint Jean-Baptiste.

AUTORISE le Maire à signer tout document se rapportant à cette délibération.

3. Ouverture de crédits

Le Conseil à l'unanimité,

ACCEPTE d'ouvrir les crédits suivants :

2183	Matériel de bureau et informatique	80.00 € (Budget communal)
2188	Autres immobilisations corporelles	1 800.00 € (Budget communal)

étant précisé que les crédits seront repris aux budgets primitifs de l'année 2017.

B- DIVERS

1. Convention d'adhésion au service prestation chômage du Centre de Gestion

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE :

- d'adhérer au service « Gestion du risque chômage pour le secteur public » du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée, à compter du 30 janvier 2017,
- de donner mission à Monsieur Le Maire pour solliciter ce service en fonction des besoins de la collectivité,
- d'autoriser Monsieur Le Maire à signer les conventions,
- d'inscrire les crédits nécessaires au règlement des sommes dues au CENTRE DE GESTION au titre de la présente prestation et en cas de besoin, à créer et à mettre en recouvrement les impositions directes nécessaires pour assurer ce règlement en application desdites conventions.

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Nicolas MAUPETIT
Maire

